

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1390
75 - Paris
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de police

UNION DES ASSOCIATIONS DE DOGHOL LELOUMA (UADL).

Objet : intervenir dans les domaines de la pauvreté, de l'accueil des exclus, de la santé, des personnes âgées, des minorités, de la prévention ainsi que de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs ; de promouvoir la solidarité sous toutes ses formes notamment en développant la formation et l'animation à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et de la famille ; de participer au désenclavement de doghol lélouma et d'être interface et d'aider à l'accès aux aides financières pour le développement provenant d'organismes sur la mise en place des infrastructures à doghol lélouma et de faciliter le mode de vie des populations locales et de s'ouvrir au monde ; d'aider à la lutte contre l'exode rural à doghol lélouma pour rassurer à nos jeunes qu'au lieu d'aller mourir en mer méditerranée ou océan atlantique dans le but d'atteindre l'europe pour demander l'asile politique que l'avenir est à doghol lélouma ; de participer au financement au développement du secteur de la santé et à l'accès à l'eau potable à doghol lélouma ; de développer le domaine agricole et l'élevage, de mettre en place des coopératives agricoles et d'aider les paysans à s'intéresser plus à l'agriculture à doghol lélouma ; de développer le secteur de l'éducation à doghol lélouma et la formation de nos jeunes dans les nouvelles technologies numériques ; l'union des associations de doghol lélouma a pour but de promouvoir toute action qui contribue au bien des individus, des familles et de défendre des intérêts matériels et moraux des familles écoutant, conseillant et soutenant les familles, proposant aux enfants des animations visant l'apprentissage de valeurs morales et civiques, organisant ou soutenant des actions sociales et/ou humanitaires et/ou culturelles ; les moyens d'action de l'union des associations de doghol lélouma sont notamment l'organisation de séminaires, conférences, sessions de formation, camps, expositions, spectacles ; l'édition et la vente de publications, livres, audio et vidéogrammes, programmes de radio et de télévision ; la bienfaisance et la solidarité par l'aide administrative et juridique, les secours aux personnes en difficulté matérielle ou morale, l'ouverture de lieux d'accueil et d'échange, le soutien scolaire, les messages et entretiens téléphoniques, bibliothèques de prêts ; la mise

en place de moyens matériels et prestations de services nécessaires à la bonne marche de toutes organisations ; la création, la gestion, l'animation et le développement d'œuvres d'entraide et d'assistance tant pour les enfants, les jeunes, les familles que les personnes âgées ; un point d'écoute conjugale et familiale ; l'organisation de rencontres, débats, conférences ; l'organisation de spectacles, concerts ; l'organisation d'expositions diverses ; des ateliers, artisanat de toute sorte ; des clubs d'enfants, des mini-camps (selon la législation en vigueur) ; et toutes actions entrant dans l'objet de l'association ;

Siège social : 15, allée de Fontainebleau, 75019 Paris.

Date de la déclaration : 26 février 2018.